

Partie Economie & Consommation, Inf'OGM n°20

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/04/2001

ETATS-UNIS - Le total des surfaces emblavées avec des OGM devrait augmenter de 10% cette année par rapport à 2000, pour totaliser près de 31 millions d'ha, selon les estimations du département de l'Agriculture, soit 2,85 millions d'ha de plus. Le soja transgénique occupera les deux tiers des surfaces consacrées à cette culture contre un peu plus de la moitié l'an dernier. Ensuite, vient le coton : la surface cultivée en OGM devrait passer de 61% à 64%, selon l'USDA. En revanche, les superficies emblavées en maïs OGM seront moins importantes cette année (24% contre 25% en 2000). Ce recul peut s'expliquer, en partie, par le scandale du maïs Starlink, explique l'American Corn Growers Association. L'USDA parle d'un recul de 1% mais l'ACGA estime qu'il sera sans doute beaucoup plus important, de l'ordre de 10% à 12%.
Cropchoice, 30 mars 2001, Reuters, 2 avril, AFP, 4 avril 2001

Doubles standards : Nestlé, en Europe, a décidé de ne plus utiliser d'OGM dans ses produits pour bébé. Cependant, en Thaïlande, Nestlé n'a entrepris aucun effort dans ce sens et ne permet pas au consommateur de choisir, puisque la présence d'OGM n'est pas mentionnée. Suite à des tests qui confirment la présence d'OGM dans sept produits alimentaires manufacturés localement, Greenpeace a déclaré que l'attitude de Nestlé revient à considérer les Thaïlandais comme "des consommateurs de seconde classe".
Bangkok Post, 11 avril 2001

SUISSE - D'après une étude commandée par l'Office fédéral de la santé publique, les producteurs et les importateurs de denrées alimentaires sont parvenus à séparer la filière des produits traditionnels de celle des produits génétiquement modifiés, ainsi le pourcentage d'OGM présent dans les aliments ne dépasse pas le seuil de tolérance de 1%. En revanche, un peu plus de 10 % des produits analysés dérivés du maïs présentent des traces d'OGM (inférieures à 0,2 %) et plus d'un cinquième des produits à base de soja recèlent des OGM, dont la part peut atteindre 0,5 %. Actuellement, la mention "produit à partir de X génétiquement modifié" n'est exigible sur aucune des denrées alimentaires présentes sur le marché suisse.
Edicom, 19 avril

FRANCE - Dès la prochaine récolte 2001, les producteurs de maïs du grand Sud-Ouest de la France proposeront une filière "sans OGM", annonce l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM). Le grand Sud-Ouest représente plus de 30% de la récolte nationale de maïs, qui a atteint 16,4 millions de tonnes en 2000, selon l'Office National des Céréales. Cette démarche de traçabilité qui répond à une "charte de qualité", est destinée à "réduire au minimum la présence

fortuite de grains issus de variétés OGM" tant en amont qu'en aval, explique l'AGPM dans son bulletin d'avril. Même si la France ne produit plus de maïs transgénique (seulement 40 ha commerciaux en 2000), la possibilité de retrouver des traces d'OGM est réelle, du fait des risques de contaminations accidentelles liées principalement aux importations de semences. L'AGPM estime que la "segmentation" n'engendrera pas de coût pénalisant.

Reuters, 6 avril 2001

BELGIQUE - Pour la première fois en 4 ans, la surface des essais de cultures d'OGM va diminuer, de 120 ha en 2000 à 60 ha cette année. Le conseil de biosécurité a remis son avis positif sur les demandes introduites pour l'année en cours. Elles concernent 21 sites d'essais (représentant 11 ha), contre 140 l'année passée. Les firmes attendent maintenant de passer à l'étape commerciale. Mais face à l'impasse, certaines d'entre elles se découragent, explique le ministère de l'Agriculture. Pour 2001, deux nouveautés transgéniques sont prévues : un lys génétiquement modifié pour résister à un virus et une pomme de terre dont le génome a été manipulé pour que la plante se protège du mildiou.

La Libre Belgique, avril 2001

Pour savoir où ces essais sont réalisés, un tableau est téléchargeable sur

http://biosafety.ihe.be/DTB/ER_Bel.html

GRANDE-BRETAGNE - The National Farmers Union, le syndicat agricole majoritaire, autorise les éleveurs à utiliser des ingrédients à base d'OGM dans les produits vendus sous son label "British Farm Standard", label représenté par un tracteur rouge et bleu. En effet, pour la NFU, le non-OGM augmenterait trop les coûts pour les agriculteurs. Aussitôt, plusieurs associations ont réagi, indiquant les résultats de travaux de l'ADAS qui prouvent que ce n'est pas le cas, au moins pour l'industrie laitière. Le rapport de l'ADAS affirme que les élevages laitiers peuvent parfaitement se passer du soja OGM et utiliser, comme complément protéique, des grains de maïs distillé.

Farmers Weekly 12 avril 2001

REPAS sans OGM - ETATS-UNIS - Les raffineries de sucre américaines ont prévenu les agriculteurs qu'elles ne souhaitent pas utiliser les betteraves à sucre génétiquement modifiées de Monsanto ou de Novartis. En effet, les raffineries sont elles-mêmes dépendantes des souhaits des firmes agroalimentaires qui utilisent leur sucre. Or, ces dernières sont de plus en plus réticentes à utiliser des OGM. De même le Chocolatier Hershey Foods Corp. a demandé aux agriculteurs de ne pas en cultiver. 12 000 agriculteurs dans le MidWestern cultivent des betteraves à sucres et procurent la moitié du sucre du pays.

Wall Street Journal, 26 avril 2001

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/partie-economie-ogm-n20/